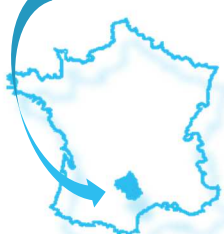


12-17 ANS

REF : 012 004 001

PARISOT/NAJAC

AVEYRON



Archerie équestre

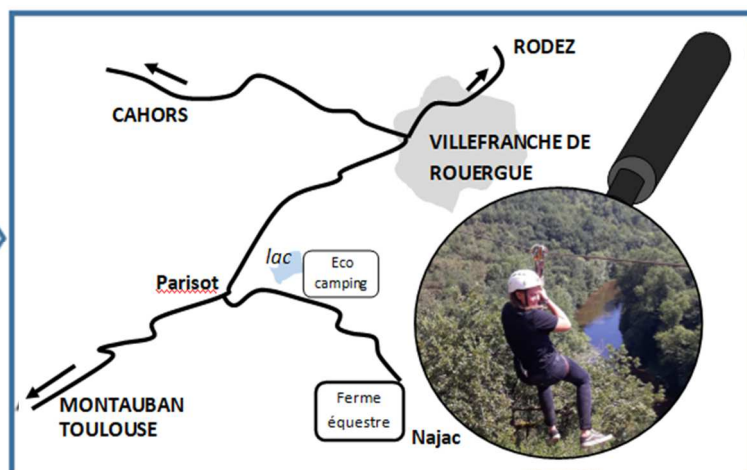
ECO CAMPING DE PARISOT

82 160 PARISOT

Tel : 05 65 45 09 51

domaindelauriere@ligueenseignement12.org

Localisation GPS : N : 44°16'13—E : 1°52'20



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vous êtes attendu à partir de 10H00 le 1^{er} jour
Rendez-vous départ à partir de 10H00 le dernier jour

TRANSPORT

Paris, Agen, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Nîmes en train.

10 jours avant le départ de votre enfant, la convocation sera disponible sur votre espace client : connectez-vous sur www.vacances-pour-tous.org.

1^{er} et dernier repas servis

1^{er} repas servi : Déjeuner ou dîner / Dernier Repas : Petit-déjeuner ou déjeuner (panier repas)

Vacances Pour Tous - 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 – 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379

Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04 - Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

SITE

► Situation géographique :

Sur le causse Quercy et dans la Vallée de l'Aveyron région de Najac & Parisot, à proximité de Villefranche-de-Rouergue.

Camp fixe à l'éco-camping de Parisot sous tentes patrouille (6 à 8 places). Le séjour est annexé au Domaine de Laurière qui assure le soutien logistique.

ACTIVITES

Initiation et perfectionnement aux deux disciplines : tir à l'arc et équitation.

Parcours et pistes encadrés dans les champs et bois du causse du Quercy, à la manière des Mongols !

Mais aussi la gestion collective de leur campement (aménagement et déménagement, intendance de repas préparés en autonomie) et la participation à des temps d'activités menés par les animateurs ou montés par les jeunes (grands jeux, veillées...).

ORGANISATION DU SEJOUR

► Pour ce séjour au parfum d'aventure, les jeunes participeront aux tâches quotidiennes d'entretien du cadre de vie (ménage et rangement des tentes, vaisselle) et à la préparation du petit-déjeuner. Un des objectifs du séjour est de découvrir ou d'approfondir notre rôle « d'éco citoyen ». Le camp de base fait partie intégrante de « l'éco-camping de Parisot » (toilette sèche, compost, électricité fourni par des panneaux photovoltaïque...) permettant de rentrer de façon concrète dans le respect de nos ressources et de notre environnement.

PRECISION SUR LE REPAS : en alternance, soit servis par le Domaine de Laurière, soit confectionnés par les enfants eux-mêmes avec l'aide de l'équipe d'encadrement.

PRECISION SUR LES REPAS : en alternance, soit servis par le Domaine de Laurière, soit confectionnés par les enfants eux-mêmes avec l'aide de l'équipe d'encadrement.

► Alimentation :

Les enfants prendront en charge l'élaboration des repas, leur réalisation, accompagnés par leurs animateurs.

Respect des coutumes alimentaires (dans le cadre de la partie alimentation du document sur la laïcité en centre de vacances). Précautions prises pour les allergies alimentaires – merci de bien vouloir nous en informer avant le séjour.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Un « blog Nouvelles » sera mis en place, l'adresse sera communiquée sur votre convocation départ.

En cas d'urgence et seulement dans ce cas vous pouvez appeler l'équipe de direction sur la ligne de service : **05 65 45 09 51** (un numéro de mobile directeur sera indiqué sur la convocation).

Nous demandons aux enfants de vous écrire une fois dans la semaine, faites-en de même si vous le souhaitez, c'est un grand plaisir pour les enfants de recevoir du courrier.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...*

PREPARER VOTRE SEJOUR

- ▶ Trousseau : bien marquer tous les vêtements de votre enfant avec nom et prénom.
- ▶ Lavage du linge : il est lavé 1 fois par semaine pour les séjours 14 jours et au besoin pour les séjours 7 jours. Les enfants auront la possibilité, s'ils le souhaitent, pour les linges les plus fragiles, de les laver à la main.
- ▶ Argent de poche : la perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.
- ▶ Santé : n'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles : traitements, poux, antécédent... (tous les médicaments seront stockés à l'infirmerie du centre). L'équipe d'animation et particulièrement l'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de votre enfant (pour information : centre hospitalier à Villefranche de R. à 10mn du Domaine).

En cas de continuité du protocole sanitaire dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, des mesures spécifiques seront mises en place sur la structure : respect des gestes barrière et de la distanciation physique, port du masque par les animateurs et pour les enfants dès 11 ans, désinfection des chambres deux fois par jour (sanitaires, poignées de portes, encadrement de fenêtres, etc...), désinfection du matériel pédagogique, lavage de mains avant et après chaque activité,...

▶ Utilisation du téléphone mobile : l'usage du téléphone portable sera limité. L'enfant aura une heure par jour pour utiliser son portable à bon escient.

▶ Objets de valeur : nous déconseillons l'apport d'objets de valeurs. Toutefois, comme l'argent de poche, un système de garde est proposé aux enfants.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod et autres ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

La **fiche de renseignements médicaux et individuels** bien renseignée et signée (par le ou les responsables légaux) !

Les ordonnances et prescriptions médicales si l'enfant doit suivre un traitement médical.

Les informations quant à d'éventuelles allergies ou régimes alimentaires etc...

Pour certains séjours avec activité canoë : une attestation d'aisance aquatique est nécessaire. Elle peut être délivrée gratuitement à la piscine municipale.

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !